

# PLAN DU MODULE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## **Introduction à la Gestion des Ressources Humaines (1 heures)**

GRH et son importance dans les organisations techniques.

## **Défis Actuels en GRH pour les Ingénieurs (1 heures)**

Gestion de la diversité et inclusion dans les équipes techniques.

Impact de la technologie sur la GRH : digitalisation, télétravail.

## **Mise en situation (2 heures)**

## **Fonctions RH (2 heures)**

Les rôles et responsabilités des professionnels de la GRH.

Stratégies de recrutement pour attirer les talents.

Processus de sélection : de l'analyse de poste à l'entretien d'embauche.

Gestion de la Performance.

Formation et Développement

## **Mise en situation (2 heures)**

## **Gestion des Carrières et Mobilité Interne (1 heure)**

Planification de carrière.

Promotion interne et gestion de la succession.

## **Rémunération et Avantages Sociaux (1 heure)**

Systèmes de rémunération : salaires, primes, et récompenses.

Avantages sociaux adaptés aux professionnels de l'ingénierie.

## **Mise en situation (2 heures)**

## **Relations de Travail (1 heure)**

Gestion des relations entre employés et direction.

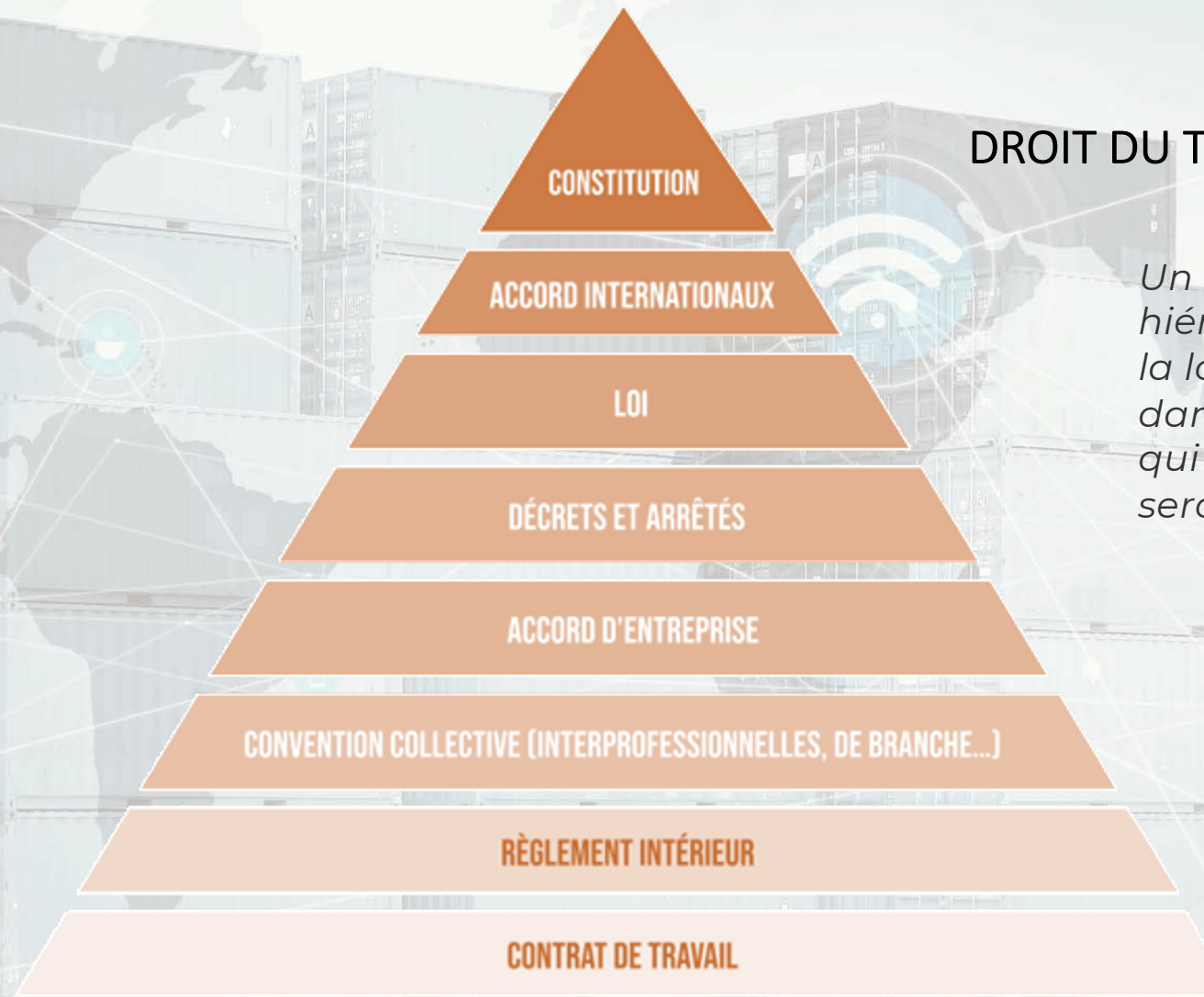
Introduction au droit du travail et à la négociation collective.

## **Conclusion et Évaluation du Cours (2 heures)**

Révision des concepts clés et discussion sur les applications pratiques.

Évaluation du cours par les étudiants : feedback et perspectives.

<b>Composantes des conditions de travail</b>	<b>Définition</b>	<b>Exemple</b>
<b>Physique et environnementale</b>	Conditions d'exécution des tâches et ensemble des facteurs environnementaux.	La position de travail (l'ergonomie du poste de travail), le niveau sonore, la température, la luminosité, les déplacements à réaliser...
<b>Organisationnelle</b>	Conditions liées au cadre juridique et structurant mises en place par l'organisation.	Le planning, la hiérarchie, les horaires de travail.
<b>Psychologique et sociale</b>	Conditions liées aux rapports sociaux et aux émotions qu'ils génèrent.	Les relations avec les collègues et tous les acteurs internes et externes de l'organisation.



## DROIT DU TRAVAIL → HIÉRARCHIE

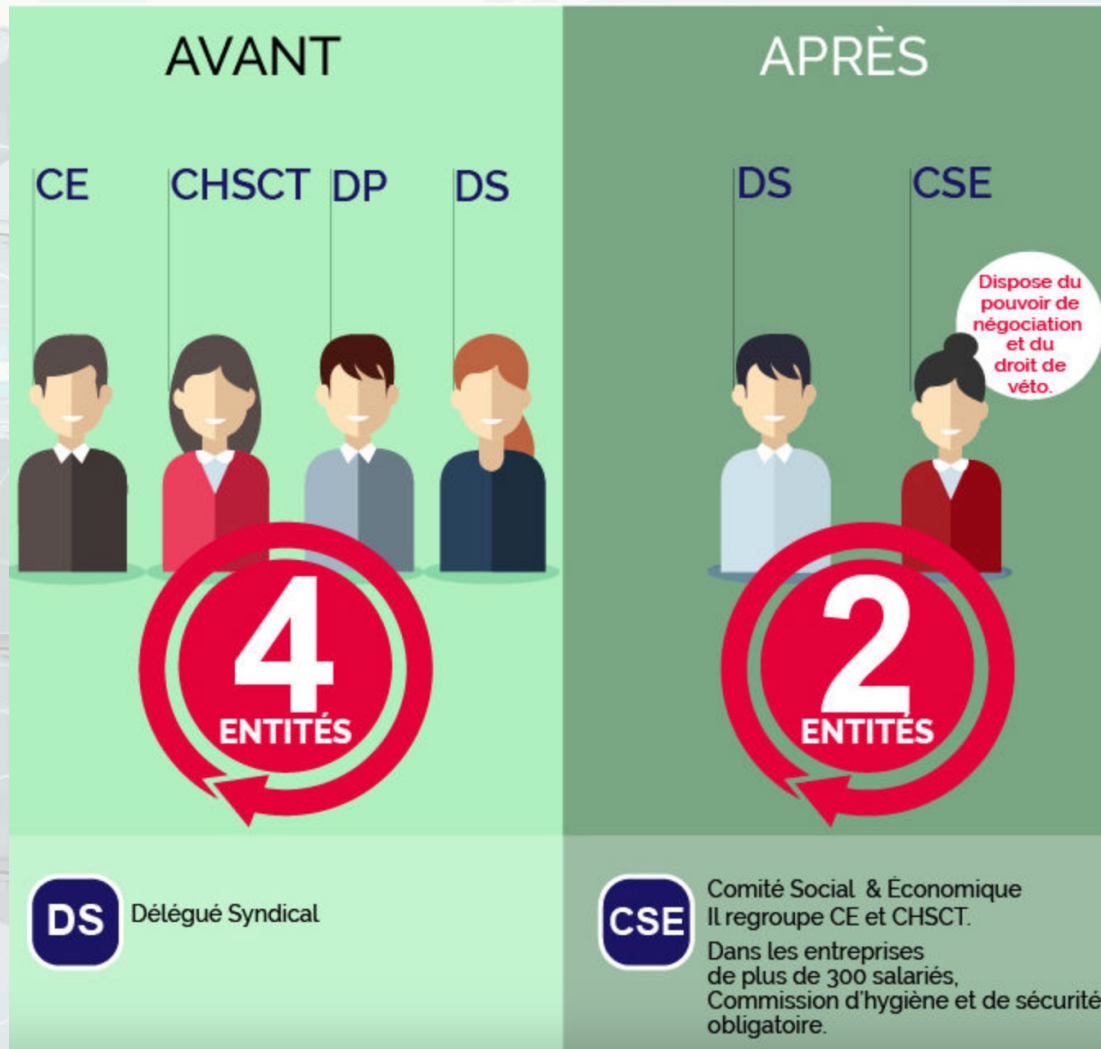
*Un contrat de travail est hiérarchiquement inférieur à la loi. Une clause qui figurerait dans votre contrat de travail qui serait contraire à la loi ne serait donc pas applicable.*

Comprendre quelle source du droit social prédomine est essentielle pour toute entreprise. En effet, la hiérarchie des normes a été remise à plat en 2016 et 2017, avec quelques changements notables. Une veille indispensable pour éviter de courir des risques inutiles de contentieux.

## GESTION DES CONFLITS ➔ CPH



En France, le conseil de prud'hommes (en abrégé : « CPH ») est compétent pour juger des conflits individuels entre employeurs et salariés. Il se distingue assez nettement des tribunaux allemands équivalents, car les juges français ne sont pas des professionnels. C'est en effet une **juridiction exclusivement paritaire**, comprenant un nombre égal de représentants des salariés et d'employeurs.



## INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL

Le CSE est depuis janvier 2020 l'**unique instance représentative du personnel**, qui concentre toutes les missions de représentation des intérêts des salariés dans l'entreprise.

Obligatoire pour toute entreprise de 11 salariés au moins, il s'agit d'une instance mise en place à l'issue [d'élections professionnelles](#). Elle a plusieurs missions notamment la représentation et la défense des intérêts des salariés ainsi que la santé, la sécurité et les bonnes conditions de travail.

Le CSE est également obligatoirement consulté dans l'entreprise sur un certain nombre de sujets.

- 
- Gestion des Données et de la Vie Privée
  - Gestion des Carrières dans un Monde en Mutation
  - Développement Durable et Responsabilité Sociale
  - Adaptation aux Changements Législatifs
  - Adaptation aux Nouvelles Technologies
  - Gestion du Télétravail et du Travail Hybride
  - Attraction et Rétention des Talents
  - Diversité, Équité et Inclusion (DEI)
  - Bien-être et Santé Mentale des Employés
  - Leadership et Développement des Compétences Managériales

DÉFIS GRH



SMART  
LOGISTICS





# ENGAGER ET MOBILISER LES SALARIÉS

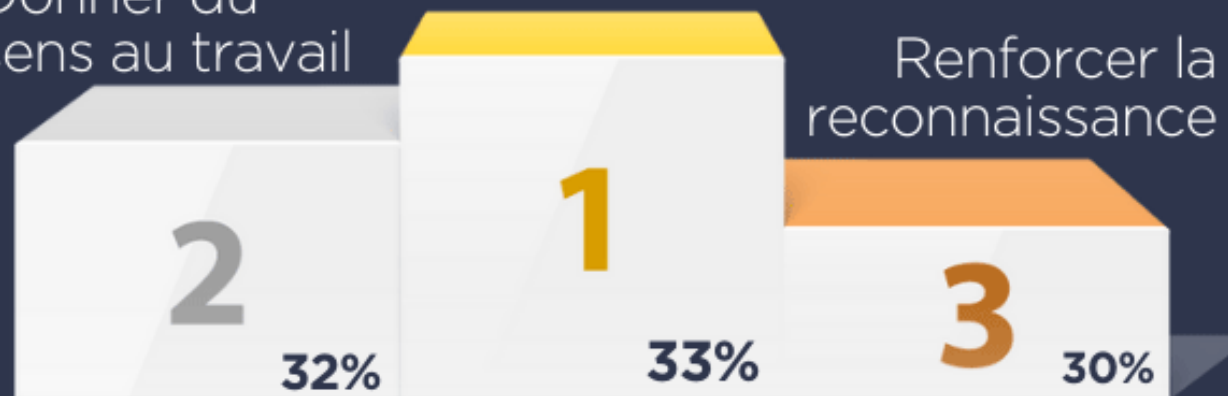
préoccupation principale des DRH européens

## 3 axes de travail prioritaires :

Renforcer la cohésion interne et l'ambiance de travail au sein des équipes

Donner du sens au travail

Renforcer la reconnaissance



Thierry DUCASTELLE

Construire les chaînes d'approvisionnement du Futur

UNIVERSITÉ  
de Picardie  
Jules Verne  
CAMPUS  
universitaire  
de Saint-Quentin  
PÔLE TECHNOLOGIQUE

EIJV  
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Logistique Intelligente  
Smart Logistics